

—*L'Institut Pasteur.*—Nous lisons dans un journal de Paris :

Le conseil d'administration de l'Institut Pasteur s'est réuni, rue Dufot, sous la présidence de M. Joseph Bertrand. On sait que les membres de ce conseil sont MM. Jules Simon, vicomte Delaborde, Wallon, Brouardel, Duclaux, Grancher, baron Alphonse de Rothschild, Magnin, Christophle, docteur Roux.

A l'unanimité, le conseil a pris les décisions suivantes : M. Duclaux, sous directeur de l'Institut, est nommé directeur ; M. le docteur Roux est nommé sous-directeur ; M. Vallery Radot est proposé comme membre du conseil pour y représenter la famille de Pasteur ; M. Jean-Baptiste Pasteur est proposé comme membre de l'assemblée. Ces décisions seront soumises à la ratification de l'assemblée, composée de trente membres, sous le contrôle duquel le conseil administre l'Institut Pasteur.

Le budget des recettes se compose : 1° du revenu du reliquat de la souscription publique, se montant à environ 1,200.000 francs, qui ont été placés en fonds d'Etat. Cette souscription s'était élevée à près de trois millions, dont deux environ ont été absorbés par l'achat du terrain et la construction des bâtiments de la rue Dutot ; 2° d'une allocation de 20 à 30.000 francs du ministère de l'agriculture, pour les services rendus par l'Institut (vaccin charbonneux, rouget du porc, tuberculine et malléine) ; 3° d'une allocation du ministère de l'instruction publique, qui paye les traitements des membres qui étaient autrefois attachés à l'École des hautes études (le laboratoire de M. Pasteur, bien que situé à l'École normale, dépendait des hautes études, ainsi que ceux de MM. Roux et Chamberland ; 4° des bénéfices des vaccins charbonneux et autres vendus à très bas prix aux vétérinaires et abandonnés à l'Institut par Pasteur et par MM. Roux et Chamberland : ces bénéfices sont d'une vingtaine de mille francs par an ; 5° des fonds versés par les élèves qui suivent les cours de l'Institut.

Les services de l'Institut comprennent des services pratiques, inoculations, etc. ; des cours faits par MM. Roux et Metchnikoff, dont les élèves se divisent en simples auditeurs et en "travailleurs" admis aux travaux pratiques dans les laboratoires, de rechercher mises à la dispositions de certains savants, dont les travaux sont publiés dans les *Annales de l'Institut Pasteur*. Les chefs de services sont : 1° chimie biologique, M. Duclaux, qui est en outre professeur à la Faculté des sciences, mais a transporté son cours de la Sorbonne à la rue Dutot ; 2° rage, M. Grancher,